

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 16 novembre 2022

### Contact presse :

06.39.60.74.27 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

---

## Lancement d'une campagne de rattrapage vaccinal en milieu scolaire à Mayotte

L'enquête de couverture vaccinale à Mayotte menée en 2019 par l'Agence Régionale de Santé et les analyses de Santé Publique France décrivent des résultats alarmants alors même que ré-émergent sur le territoire des maladies à prévention vaccinale (ou que la vaccination prévient). Ces constats rendent nécessaire la mise en place d'une campagne de rattrapage vaccinal afin de restaurer rapidement une couverture vaccinale suffisante pour assurer une protection optimale des populations.

L'Agence Régionale de Santé et le Rectorat de Mayotte, en collaboration avec l'Association des Maires de Mayotte, organisent dès aujourd'hui une opération de rattrapage vaccinal en milieu scolaire, principalement contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche.

### Couverture vaccinale à Mayotte : des retards de vaccination importants chez les 7-16 ans

Ce rapport présente et analyse les données de vaccination à Mayotte chez les enfants de moins de 16 ans et leur évolution depuis 2010. Il apparaît que les statuts vaccinaux diffèrent fortement en fonction de la classe d'âge considérée.

Globalement, les efforts engagés ces dernières années ont permis d'améliorer la couverture vaccinale des 2-5 ans, qui est aujourd'hui proche de celle constatée au niveau national. A contrario, les statuts vaccinaux des deux classes d'âge les plus élevées (enfants en âge d'être scolarisés au primaire et ceux au collège) étaient largement insuffisants avec seulement 41,4% des 7-11 ans et un quart des 14-16 ans à jour pour au moins 8 des 12 valences testées. Si les vaccination ROR et Hépatite B sont globalement satisfaisantes (couverture vaccinale supérieure à 80%), les rappels à effectuer après l'âge de 2 ans (rappels DTP-Coq de 6 ans et de 11-13 ans) sont particulièrement peu respectés. De même, les vaccinations méningocoque C et pneumocoque tardent à se mettre en place sur le territoire.

L'existence de groupes non immunisés constitue des foyers épidémiques potentiels dont les conséquences en termes de santé publique peuvent être importantes. Les cas de diphtérie sont en augmentation, et Mayotte a connu une sévère épidémie de coqueluche en 2018.

### Une opération de rattrapage vaccinal en milieu scolaire afin d'assurer une protection individuelle et collective optimale

Cette campagne de rattrapage vaccinale, organisée par l'Agence Régionale de Santé et le Rectorat de Mayotte, avec le concours de l'Association des Maires de Mayotte, se déroulera tout au long du premier semestre 2023. Une « phase test » sera organisée à la fin du mois de novembre, pour ajuster les protocoles et garantir le succès de l'opération.

Concrètement, les équipes de vaccination se présenteront dans tous les établissements du premier degré et dans tous les collèges de l'Académie de Mayotte d'ici les grandes vacances de 2023. Une consultation médicale d'évaluation du statut vaccinal sera proposée à tous les enfants. Les vaccins proposés sont ceux inscrits dans le « calendrier vaccinal » français et que les élèves, munis de leur carnet de santé et d'une autorisation parentale, seront encore en âge de recevoir.

Compte tenu des retards constatés, les élèves pourront se faire vacciner contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche. Même si la couverture vaccinale est correcte, le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole sera également proposé.

Cette opération d'envergure s'inscrit dans un travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires acteurs de la vaccination sur le territoire pour garantir, à terme, le maintien de ces taux à des chiffres suffisants.